

PR 102/202 & 302/402 - Former des examinateurs-correcteurs DELF-DALF : habilitation

Domaine	Durée	Format	Palier
Formation de formateurs	30 heures	Présence	Ingénieur

Public

Cette formation s'adresse uniquement à des responsables et chargés de mission pédagogique, directeurs des cours, attachés de coopération, formateurs de formateurs susceptibles d'intervenir dans un dispositif d'évaluation DELF-DALF et désignés :

- en France, par les rectorats ou les centres d'examens avec l'aval du rectorat ;
- à l'étranger, par le poste diplomatique en lien avec la gestion centrale.

Objectif général

Ce module vise l'acquisition de compétences requises pour devenir formateurs d'examineurs-correcteurs des épreuves du DELF et du DALF afin de démultiplier ensuite localement les formations d'habilitation et d'assurer les renouvellements d'habilitation.

Prérequis pédagogiques

Ce module est ouvert uniquement aux personnes titulaires d'une habilitation d'examineur-correcteur DELF-DALF en cours de validité au moment du stage et justifiant d'une expérience conséquente de l'évaluation des épreuves orales et écrites du DELF et du DALF. Ils doivent avoir participé à au moins une session d'examen en tant qu'examineur-correcteur dans les 12 derniers mois.

Les participants devront également avoir au minimum le niveau C2 pour assister à la formation.

Prérequis techniques et numériques

Ce module est ouvert aux professionnels ayant une bonne maîtrise des outils numériques.

Présentation

Les participants devront faire parvenir leur attestation de réussite du module *Se former aux nouvelles grilles d'évaluation DELF-DALF* disponible sur la plateforme FEI+ au plus tard à la date qui sera communiquée par l'équipe BELC.

Durant la formation, les stagiaires seront amenés à réfléchir à la présentation de France Éducation international, du dispositif DELF-DALF et du CECRL dans un stage local d'habilitation des examinateurs-correcteurs.

Dans un second temps, ils prépareront et animeront des modules de formation selon des focus prédéfinis.

Pour finir, ils établiront les critères de qualité d'un stage de formation tout en s'appropriant les procédures techniques, administratives et pédagogiques afin d'assurer le bon déroulement d'un stage.

Modalités et conditions

Cette formation en présence est conçue selon une approche de formation/action, participative et interactive où alternent les séquences d'apports théoriques, d'analyse, d'expérimentation et de conception pédagogique.

Les participants seront amenés à consacrer un temps de préparation conséquent, en dehors du temps de formation, pour la création de leur module.

Les participants devront signer une feuille d'émargement à chaque séance. En cas d'absence, même dûment justifiée, à l'une ou plusieurs séances, le nombre d'heures correspondant à ces absences sera déduit. Le certificat de participation remis en fin de formation attestera du nombre d'heures réelles de présence.

À l'issue du stage, une attestation d'habilitation valable 5 ans sera délivrée à chaque participant, sur la base de modalités d'évaluation qui seront précisées en formation.

Cependant, pour prétendre à l'habilitation de formateur d'examineurs-correcteurs, la présence à l'ensemble de la formation est obligatoire. Une absence ou des retards répétés, justifiés ou non, ne permettront pas au candidat de prétendre à l'habilitation.

France Éducation international se réserve le droit de ne pas habilitier un participant ou de l'habilitier partiellement pour certains niveaux, s'il ne satisfait pas aux critères d'habilitation. Les résultats des tests d'habilitation ne sont pas communiqués aux participants.

L'habilitation est différente du certificat de participation envoyé par l'équipe BELC. L'attestation d'habilitation sera directement téléchargeable sur la plateforme GAEL dans un délai d'un mois après la fin de l'événement.

Contenu prévisionnel

- Mutualiser ses représentations et ses pratiques de formation.
- Formuler ses besoins et ses attentes pour les mettre en regard des objectifs de la formation.
- Identifier des éléments d'information pour présenter France Éducation international et le dispositif DELF-DALF. Réactualiser ses connaissances sur le CECRL.
- Préparer l'animation d'un module de formation sur le CECRL (définir les objectifs et le type d'activités).
- Élaborer un programme de formation. Élaborer une séquence pédagogique de formation d'habilitation, créer des activités de formation.
- Former les examinateurs-correcteurs à la correction et l'évaluation des épreuves collectives et individuelles du DELF A1.
- Former les examinateurs-correcteurs à la correction et l'évaluation des épreuves collectives et individuelles du DELF A2.
- Former les examinateurs-correcteurs à la correction et l'évaluation des épreuves collectives et individuelles du DELF B1.
- Former les examinateurs-correcteurs à la correction et l'évaluation des épreuves collectives et individuelles du DELF B2.
- Former les examinateurs-correcteurs à la correction et l'évaluation des épreuves collectives et individuelles du DALF C1.
- Former les examinateurs-correcteurs à la correction et l'évaluation des épreuves collectives et individuelles du DALF C2.
- Établir le guide des bonnes pratiques du formateur (définir les critères de qualité d'un stage de formation).
- Adopter les modalités d'organisation d'un stage local et les procédures d'habilitation.
- Identifier les outils, activités et ressources à disposition du formateur
- Faire une synthèse des contenus de formation.
- Passer le test final d'habilitation du formateur.